

Bourse aux jouets et article de puériculture le 14 novembre 2008

Mode d'emploi

Où ? La vente de jouets aura lieu à Bourges, salle Jean de Berry, 10 rue de l' Abbé Moreux (au fond du parking de l'église du Sacré-Coeur)

Quand ? La vente aura lieu le vendredi 14 novembre 2008 de 9h à 16h sans interruption.

Quoi ?

Le dépôt concerne les jouets, les petits jeux de plein air, les jeux de société, les livres, les revues pour la jeunesse (par lots), les jeux vidéos, les cassettes et DVD, les vélos, les trottinettes, les déguisements, le mobilier de poupée,...

Le dépôt concerne également tout ce qui a trait à la puériculture : lits, lits parapluie, poussette bébé transats, babyphone, cosy, tire-lait, chauffe-biberon, stérilisateurs,...

Conditions de dépôt des jouets et objets

Le dépôt aura lieu, salle Jean de Berry, le jeudi 13 novembre 2008 de 9h à 11h et de 13h30 à 16h30.

La règle d'or des dépôts est : [VENDEZ CE QUE VOUS ACHETERIEZ](#)

Le dépôt ne concerne que les objets en bon état, en état de fonctionnement, propres et complets.

De fait, veillez à déposer les jouets, qui fonctionnent avec des piles, munis de ces dernières en état de fonctionnement et non usées. Les jouets doivent pouvoir être testés.

Les puzzles doivent être complets, dans leur boîte ou dans un sac plastique fermé.

Les peluches ne sont pas acceptées sauf si elles sont neuves et dans leur emballage d'origine ou avec l'étiquette d'origine.

Chaque jouet déposé doit :

- être désigné dans une liste, avec attribution d'un numéro et d'un prix (voir liste ci-jointe)
- être étiqueté (étiquette collante ou fixé par scotch) avec les éléments suivants qui sont indispensables

N° de l'article	PRIX	PSEUDO
-----------------	------	--------

Le n° de l'article dans l'ordre de la liste que vous remplissez et transmettez ensuite aux organisateurs lors du dépôt.

Le pseudo = 3 de vos initiales ou un pseudonyme afin de vous identifier auprès des organisateurs tout en garantissant votre anonymat.

Le prix très raisonnable car cette bourse aux jouets se veut **un service** familial et ouvert au plus grand nombre.

Conditions d'achat

Les organisateurs n'accepteront ni chèques bancaires ni carte bleue et ne feront pas crédit!

Munissez-vous d'espèces et de monnaie pour le jour de la vente.

Reprise des invendus

Elle se fera sur place le jour même de la vente, le 14 novembre entre 16h et 16h30.

Nous attirons votre attention sur le fait que tout objet ou jouet non réclamé à ce moment sera donné à des oeuvres charitables.

Si vous ne pouvez récupérer vos invendus à ce moment, faites-le nous savoir avant votre dépôt pour que nous trouvions ensemble une solution.

N.B : pour le bon fonctionnement de cette bourse aux jouets, nous vous demandons de prendre connaissance du règlement et de nous le transmettre signé, avec votre liste, lors du dépôt.

Pour plus d'info : poyacfamili@neuf.fr

L'équipe organisatrice